



## PISCINE INTERCOMMUNALE PICQUECAILLOUX REGLEMENT INTERIEUR AQUAKID

### Article 1 – Public concerné

Sont autorisés à participer à l'aquakid, pour une année scolaire, les enfants des classes de :

- CE1, les lundis,
- CE2, les mardis,
- CM1, les jeudis,
- CM2, les vendredis.

### Article 2 – Fonctionnement

L'aquakid fonctionne en période scolaire sur un cycle de 30 séances (hors fériés, fermetures et arrêts techniques de la piscine).

### Article 3 – Effectifs

30 enfants par séance scindés en 2 groupes.

### Article 4 – Inscriptions

Les enfants peuvent se préinscrire en cours d'année aux horaires d'ouverture du public définis en fonction des places disponibles.

Le premier cours sera consacré au test suivant :

- CE1, CE2 : parcourir 12,50 m sans appui et sans matériel,
- CM1, CM2 : parcourir 25 m sans appui et sans matériel.

L'inscription, après réussite au test, sera validée par le paiement en caisse suivant tarif en vigueur. Aucun remboursement ne sera accordé quel que soit le motif.

### Article 5 – Sécurité

Le(s) parent(s) ou accompagnateur(s) sont responsables de l'enfant de son arrivée à son départ des vestiaires. Le personnel ne peut en aucun cas être tenu responsable des déplacements des enfants hors locaux.

Bergerac, le

22 MAI 2017

Le Président,

  
Frédéric DELMARES.

